

DÉPISTAGE DU **CANCER** DU **SEIN**

INFORMATION
SUR LES **EXAMENS**
COMPLÉMENTAIRES
À LA MAMMOGRAPHIE
DE DÉPISTAGE

Cette brochure s'adresse aux femmes et aux personnes transgenres ou non binaires à qui l'on a recommandé de passer des examens complémentaires à la suite d'une mammographie de dépistage du cancer du sein réalisée ou non dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein.

Pourquoi faut-il passer d'autres examens à la suite d'une mammographie de dépistage ?

Après avoir pris connaissance des résultats de votre mammographie de dépistage, le ou la radiologiste peut vous recommander de passer des examens complémentaires. Cela ne signifie pas que vous avez un cancer du sein.

En fait, on a recours à de examens complémentaires afin d'établir le diagnostic exact lorsque la mammographie montre une anomalie. Parmi les femmes qui participent au Programme québécois de dépistage du cancer du sein, la mammographie montre une anomalie pour :

- 22 % de celles qui participent pour la première fois ;
- 9 % des autres participantes.

Cependant, pour la très grande majorité des participantes au programme (près de 95 %), les examens complémentaires ne révèlent pas de cancer.

Institut national de santé publique du Québec

Quels sont les examens complémentaires qui peuvent être effectués ?

Il existe divers types d'examens pour chaque besoin. Ceux que vous passerez seront adaptés à votre situation.

Ces examens peuvent être :

- **mammographie complémentaire** : visualisation d'une partie du sein à l'aide d'images supplémentaires agrandies afin de préciser la nature de l'anomalie ;
- **tomosynthèse mammaire** : aussi appelée mammographie tridimensionnelle (3D), examen qui permet d'acquérir de multiples images du sein sous différents angles ;
- **échographie** : visualisation de l'intérieur du sein à l'aide d'ultrasons ;
- **imagerie par résonance magnétique (IRM)** : visualisation de l'intérieur du sein à l'aide d'ondes électromagnétiques, avec ou sans injection de produit de contraste ;
- **biopsie non chirurgicale** : prélèvement de cellules ou de tissus au moyen de différents modèles d'aiguille ;
- **localisation stéréotaxique** : intervention consistant à placer un fil dans une lésion, grâce à l'assistance d'un ordinateur. Ce fil sert de guide pour faire un prélèvement chirurgical à l'endroit très précis où se situe la lésion ;
- **biopsie chirurgicale** : prélèvement par chirurgie d'une lésion ou d'une partie de la lésion.

Comment vous préparer aux examens complémentaires ?

Comme beaucoup de femmes, il se peut que vous soyez inquiète à l'idée de passer des examens liés à la détection d'une possible maladie du sein. Rappelez-vous que dans environ 95 % des cas, les résultats des examens complémentaires ne révéleront pas de cancer.

Conseils pratiques pour vous préparer aux examens complémentaires

Ces conseils s'appliquent à la plupart des examens complémentaires, mais peuvent être différents d'un examen à l'autre. Informez-vous sur les consignes à suivre pour l'examen complémentaire.

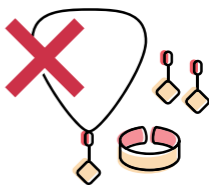
- Au besoin, avant votre examen, parlez de vos craintes et de vos préoccupations avec une professionnelle ou un professionnel de la santé.
- Si vos seins sont sensibles et que vous avez encore vos menstruations, demandez à passer l'examen dans les 10 jours après le début de celles-ci ou lorsque vos seins sont moins sensibles. Vous pouvez également en discuter avec la technologue au moment de l'examen.
- Portez un ensemble deux-pièces car vous pourriez avoir à retirer le haut (évittez de porter une robe).



- Ne mettez aucun des produits suivants le jour de l'examen : déodorant, poudre, crème ou parfum. Ces produits peuvent fausser le résultat de certains examens.



- Au moment de l'examen, vous devrez enlever vos bijoux, tels que les chaînes et les boucles d'oreilles, et tout autre objet qui pourrait lui nuire.



- Informez-vous auprès du centre du délai d'attente habituel du résultat de cet examen.



Comment prendre rendez-vous ?

Si votre mammographie montre une anomalie :

Une nouvelle façon de procéder a été mise en place en 2024 afin de réduire les délais d'attente. Si le ou la radiologiste vous recommande de passer des examens complémentaires, le centre de dépistage où vous avez eu votre mammographie vous contactera afin de planifier un rendez-vous. Notez qu'un autre centre, soit un centre de référence pour investigation, peut également vous contacter dépendamment du type d'examen qui vous a été recommandé. Sachez qu'il est possible que vos examens complémentaires soient planifiés avant que votre médecin ou votre infirmière praticienne spécialisée ait été informé de vos résultats.

Il peut s'écouler environ deux semaines avant que le centre vous contacte pour planifier votre rendez-vous. Si vous n'avez pas été contactée après ce délai, communiquez avec le centre de dépistage où vous avez passé votre mammographie.

Si votre mammographie est normale, mais que vous avez mentionné avoir des symptômes aux seins lors de l'examen :

Même si le résultat de votre mammographie est normal, nous vous recommandons de consulter, dès que possible, votre médecin ou votre infirmière praticienne spécialisée afin d'évaluer si vous avez besoin de passer des examens complémentaires.

Si vous participez au Programme québécois de dépistage du cancer du sein et que vous n'avez pas de médecin de famille ou d'infirmière praticienne spécialisée, une professionnelle ou un professionnel de la santé prendra en charge le suivi de votre symptôme.

Quand et comment vous seront transmis les résultats ?

Vous recevrez les résultats de vos examens dès qu'ils seront disponibles, par l'intermédiaire d'un ou une médecin, d'une infirmière praticienne spécialisée ou du centre où vous avez passé vos examens.

Pour obtenir plus d'informations concernant les résultats de votre mammographie, les examens complémentaires ou toute autre question qui vous préoccupe, consultez un ou une médecin ou une infirmière praticienne spécialisée.



Pour en savoir plus sur le dépistage du cancer du sein, consultez le site Web du gouvernement du Québec à l'adresse :

Québec.ca/depistage-cancer-du-sein.

Pour toute question sur le Programme québécois de dépistage du cancer du sein, communiquez avec le centre de coordination des services régionaux de votre région.

Pour connaître les coordonnées du centre de coordination des services régionaux, des centres de dépistage et des centres de référence pour investigation de votre région, consultez la rubrique Ressources régionales du site Web du gouvernement du Québec à l'adresse : **Québec.ca/depistage-cancer-du-sein** ou contactez **Services Québec** :

Région de Québec : **418 644-4545**

Région de Montréal : **514 644-4545**

Ailleurs au Québec : **1 877 644-4545** (sans frais)

Personnes sourdes ou muettes (ATS) :

1 800 361-9596